

Ça suffit !

Pétition pour que cessent les nuisances sonores au Fogeo

Nous voulons :

- Pouvoir vivre fenêtres ouvertes et sur nos terrasses
- Retrouver des soirées familiales paisibles
- Permettre à nos enfants de dormir
- Préserver la tranquillité de la faune

« Arzon conforte son image de station familiale » .R.Tabart Arzon mag' été 2023

- Payons-nous des taxes foncières pour que la plaine du Fogeo devienne **un Zenith** à ciel ouvert !
- Cette nuisance est si insupportable physiquement que certains sont obligés de s'expatrier à ces dates. **Normal ?**

Avec l'aide d'une avocate, nous avons déjà déposé un référé en 2022 auquel la mairie n'a pas daigné répondre. Le 13 juillet 2023, un référé est présentée à l'audience du tribunal administratif de Rennes.

Nous essayons d'agir, mais

Notre force sera par le nombre.

Pour nous défendre ensemble, rejoignez-nous :

nuisances-parc-fogeo@laposte.net

(et diffusez l'information autour de vous)

Un été paisible au Fogeio



Programme des concerts :

02 juillet : 14h- 22h

13 et 14 juillet : de 17h à 01h

20 et 27 juillet : de 18h à 22h

3 -10 -17 et 24 août : de 18h à 22h

5-12-19 et 26 août : de 18h à 21h

14 août et 15 août :de 17h à 1h !

**De + en + souvent,
de + en + fort,
de + en + insupportable !**

- Concerts (dénommés « **ambiances musicales** ») soi-disant exceptionnels mais très réguliers (**10/mois**) !
- Un arrêté municipal «dérogatoire au code de la santé publique» sans aucun fondement juridique.
- Un environnement sonore au mépris de la santé publique et environnementale.